

DEMANDE
de
BOURSE FORMATION INITIALE - 2017

Pour le stage *
du au

Attestation sur l'honneur

Recopier la phrase ci-dessous de manière lisible avant de dater et signer. Tout document illisible entraînera l'annulation de la demande.

«Je soussigné(e), (NOM prénom) certifie sur l'honneur : ne pas être inscrit à l'URSSAF, ne pas pouvoir constituer un dossier pour aucun dispositif d'aide à la formation professionnelle (par ex. dispositif AGEFICE), être scolarisé(e) en 2016-2017, ne pas avoir travaillé en école de ski en 2015-2016 (le stage de sensibilisation est considéré comme une période de travail). Je suis conscient(e) que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions et au remboursement des aides perçues.»

Lycée – Ecole – Université (établissements français uniquement)
Adresse de l'établissement
Section

***Justificatifs à fournir AVANT le début du stage** (cachet d'arrivée ENSA faisant foi) :

- 1/ lettre de motivation
- 2/ certificat de scolarité année 2016-2017
- 3/ demande de bourse formation initiale
- 4/ copie du stage de sensibilisation
- 5/ Attestation URSSAF de non cotisation
- 6/ RIB au nom du stagiaire si paiement par virement

Cette subvention du Ministère concerne **uniquement** les – 30 ans pour les stages suivants :

- 1^{er} Cycle du D.E. de ski - moniteur national de ski alpin
- stages Aspirant-guide 1-2-3
- stages pisteur-secouriste

ATTENTION : les stagiaires pouvant bénéficier de l'AGEFICE
(enseignement en 2016 donc cotisation URSSAF en 2016 pour stage en 2017)
NE PEUVENT PRETENDRE A LA BOURSE ETUDIANTS

Toute demande hors délai et incomplète sera refusée.

Les redoublants ne peuvent renouveler leur demande sur un stage identique.

Fait à

le

Signature du stagiaire :